

Badge :

QF :

Région

CAF

Calcuette



## **INSCRIPTION À LA DEMI-PENSION ANNEE SCOLAIRE 2024/2025**

A REMETTRE AU SERVICE INTENDANCE

N° immat/inscription (ne pas remplir)

NOM, PRENOM de l'élève.....

Classe 2024/25.....

Date de naissance : .....

NOM, Prénom et ADRESSE du RESPONSABLE FINANCIER.....

TEL/ PORTABLE..... E-MAIL.....@.....

Le paiement du ou des repas s'effectue lors de leur réservation, il faut que le compte de votre enfant soit approvisionné AVANT la réservation du (ou des) repas (voir règlement ci-joint)

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial et sont consultables

Sur le site [www.iledefrance.fr/tarifs-equitables](http://www.iledefrance.fr/tarifs-equitables)

**Pièces à joindre impérativement (tout dossier incomplet se verra attribuer le tarif maximum) :**

- Une **photo** récente (**obligatoire**)
- L'**attestation de paiement** de la CAF de moins de 3 mois sur laquelle figurent les noms des membres de la famille et le quotient familial **ou** le cas échéant, l'attestation de calcul de ce quotient situé sur le site : [www.iledefrance.fr/equitables](http://www.iledefrance.fr/equitables) accompagnée des photocopies de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022, du livret de famille et du justificatif des prestations familiales.
- **20 euros par chèque à l'ordre du « régisseur du lycée Jean-Jacques Rousseau » ou en espèces afin d'assurer les premiers repas.**

merci de cocher cette case si vous ne donnez pas les pièces justificatives.



**SILS LES PIÈCES DEMANDÉES NE SONT PAS FOURNIES, LE TARIF MAXIMAL SERA AUTOMATIQUEMENT APPLIQUÉ**

**La signature de ce document vaut pour acceptation du règlement intérieur de la cantine ci-joint.**

A Montmorency, le .....

Signature des parents